

AUTORISATION à faire paraître le baptême civil

La commune de SAINT M'HERVÉ, dont le maire est responsable de traitement, vous propose de faire part du **baptême civil de votre enfant** dans le bulletin municipal et le béruchot. La finalité de ce traitement de données est la communication municipale. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement par mail ou par courrier à l'adresse suivante :

- Electronique : rgpd@saintmherve.fr
- Postale : MAIRIE DE ST M'HERVÉ – 1 rue d'Ernée – 35500 ST M'HERVÉ

Nous soussignés,

Monsieur (NOM, Prénom).....

Madame (NOM, Prénom)

- Acceptent qu'une information relative à l'évènement d'état civil déclaré ce jour soit publiée dans le bulletin municipal et le béruchot ;

Le baptême civil de :

Date du baptême :

Nous nous engageons à ne pas exercer de recours contentieux contre la commune et le directeur de la publication, et à ne pas réclamer d'indemnités financières.

Fait à St M'Hervé, le

Signatures